



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 27 JUIN 2017

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU

Les membres du Conseil communautaire, convoqués par lettre en date du 21 juin 2016, se sont réunis dans la Salle du Conseil de l'Hôtel d'agglomération, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 18H35 sous la présidence de M. Guy LEFRAND, Président. Après l'appel nominal auquel procède M. Jean-Luc BOUILLIE, secrétaire de séance, le Conseil communautaire :

☞ **ADOPTE** le procès-verbal littéral de la séance du 11 avril 2017

☞ **ACCEPTE (moins 4 abstentions)** l'adhésion de la commune de Muzy à la Communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie et **AUTORISE** le Président à solliciter, en conséquence, du Préfet une extension de périmètre de la Communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie ; la délibération du Conseil communautaire va être envoyée à toutes les communes d'EPN qui disposent d'un délai de 3 mois pour donner leur accord

☞ **ADOPTE** l'évolution des compétences d'Evreux Portes de Normandie à compter du 1^{er} janvier 2018 telle que précisée ci-après et **INVITE** les communes membres d'EPN à se prononcer sur cette proposition d'évolution des compétences dans le délai de 3 mois à compter de la notification de la présente délibération.

<p>EVREUX PORTES DE NORMANDIE (EPN) EVOLUTION DES COMPETENCES EXERCEES PAR EPN AU 1^{ER} JANVIER 2018</p>
--

La Communauté d'agglomération EVREUX PORTES DE NORMANDIE exerce de plein droit, au lieu et place des communes membres, les compétences suivantes :

COMPETENCES OBLIGATOIRES

1° En matière de développement économique :

- actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L4251-17 du Code général des collectivités territoriales
- création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
- politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;

2° En matière d'aménagement de l'espace communautaire :

- schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;
- plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ;
- création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ;
- organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L3421-2 du même code ;

3° En matière d'équilibre social de l'habitat :

- programme local de l'habitat ;
- politique du logement d'intérêt communautaire ;
- actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ;
- réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ;
- action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;
- amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire ;

4° En matière de politique de la ville :

- élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ;
- animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ;
- programmes d'actions définis dans le contrat de ville ;

5° Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L211-7 du code de l'environnement, comprenant :

- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydraulique ;
- l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- la défense contre les inondations et contre la mer ;
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;

6° En matière d'accueil des gens du voyage : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage ;**7° Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés****COMPETENCES OPTIONNELLES****8° Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire ;****9° Assainissement****10° Eau****11° En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ;****12° Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;****COMPETENCES FACULTATIVES****13° Animation, coordination, évaluation et mise à jour du SAGE de l'Iton.****14° Ruissellement****15° Développement de l'enseignement supérieur****16° Appui à la recherche****17° Appui à la formation professionnelle****18° Développement des usages et réseaux numériques****19° Cohésion sociale et territoriale****20° Petite enfance :**

- **Construction, aménagement, entretien, gestion et coordination des :**
 - multi accueil collectifs
 - crèche familiale,
 - halte-garderie
 - micro-crèche
 - relais assistantes maternelles
- **Elaboration et mise en œuvre des dispositifs contractuels relatifs à la Petite Enfance**

21° Enfance et Jeunesse :

- **Ouverture, gestion, fonctionnement et coordination, des structures Enfance et Jeunesse (accueils de loisirs sans hébergement et activités périscolaires) ci-après :**
 - o **Les Galopins** École maternelle La Baronnie (Garencières-Quessigny)
 - o **Les Tilleuls** 2 rue des Georgeries – Bois le Roy
Pour le compte du SIVOS de Bois le Roy - L'Habit
 - o **Les Petits Artistes** École maternelle intercommunale de Chavigny
pour le compte du sivos de chavigny-Bailleul, Coudres et Lignerolles
 - o **Les Croth'Mignons** École primaire - Croth
 - o **Les Loustics** École maternelle – La Forêt du Parc
 - o **Le jardin des loisirs** Salle Polyvalente - La Couture-Boussey
 - o **Les Lutins de la vallée** École primaire – Garennes sur Eure
 - o **Les Écureuils** Allée des Tilleuls – Marcilly sur Eure
 - o **Les Cyprès de Loin** École primaire - Prey
 - o **La Clé des Chants** Château Drouet – St-André de l'Eure
 - o **1.2.3 Soleil** Centre aéré de Grosseoeuvre
 - o **Les Moussaillons** de Mousseaux Neuville
- **Suivi du Contrat Enfance et Temps libre**
- **Actions éducatives en direction de la jeunesse**

22° Coordination des animations thématiques dans les bibliothèques municipales, écoles maternelles, primaires, et structures enfance et jeunesse ;

23° Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

24° Soutien au sport de compétition de haut niveau dans les domaines suivants :

- **Basket Ball**
- **Volley Ball**
- **Hand Ball**

25° Soutien aux activités et manifestations événementielles à rayonnement communautaire

26° Fourrière animale

27° Constitution en Centrale d'achats

☞ **DECLARE** le Conservatoire à rayonnement départemental d'Evreux d'intérêt communautaire à compter du 1^{er} janvier 2018, **DEFINIT** en conséquence l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire » ainsi qu'il suit :

- o Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire suivants :
 - Equipements aquatiques existants (piscines Jean Bouin et Plein Soleil à Evreux) et futurs
 - Musée d'art, d'histoire et d'archéologie d'Evreux
 - Musée des instruments à vent de la Couture Boussey
 - Hippodrome de Navarre à Evreux
 - Future salle omnisports d'Evreux/Nétreville dédiée au basket
 - Conservatoire à rayonnement départemental d'Evreux

et RAPPELLE l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire » tel que précédemment délibéré en 2016 par l'ex GEA et l'ex CCPN :

- o Création ou aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire : **sont** considérées d'intérêt communautaire, toutes les voiries – au sens du Code de la voirie routière – communales, classées au cadastre dans le domaine public, dont la structure et le revêtement sont conformes à leur destination.
- o Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire : **sont** considérés d'intérêt communautaire :
 - les parcs de stationnement de surface, ouverts, gratuits, classés au cadastre dans le domaine public, dont la structure et le revêtement sont conformes à leur destination.

- les parcs de stationnement payants suivants :
 - le parking de la gare à Evreux
 - le parking de l'hôtel de ville d'Evreux
 - le futur parking du site de Tilly à Evreux

☞ **ADOPTE** le règlement intérieur des Assemblées d'Evreux Portes de Normandie

☞ **EMET** un avis favorable à l'intégration de la Région Normandie au Syndicat mixte ouvert Eure numérique et **EMET** un avis favorable aux modifications subséquentes à apporter aux statuts du SMO Eure Numérique

☞ **VALIDE** la maquette financière prévisionnelle du Contrat de territoire proposée pour ce qui concerne Evreux Portes de Normandie, **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer le Contrat de territoire et les conventions ou avenants afférents pour la période 2017-2021 et **AUTORISE** le Président ou son représentant à solliciter les subventions prévues pour les actions inscrites

☞ **DECIDE** la reprise partielle de la provision constituée pour le litige qui oppose l'ex GEA au groupement OTV/PINTO pour la construction de l'usine de traitement d'eau potable de Chenappeville et **FIXE** le montant de cette reprise à 3 310 214,16 €

☞ **ADOPTE** la décision modificative n°2 à apporter au budget 2017

☞ **DECLARE** que le compte de gestion dressé par le Trésorier Municipal, pour l'exercice 2016 de l'ex GEA – budget principal - visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part

☞ **DECLARE** que le compte de gestion dressé par le Trésorier Municipal, pour l'exercice 2016 de l'ex GEA – budget eau - visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part

☞ **DECLARE** que le compte de gestion dressé par le Trésorier Municipal, pour l'exercice 2016 de l'ex GEA – budget assainissement - visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part

☞ **DECLARE** que le compte de gestion dressé par le Trésorier Municipal, pour l'exercice 2016 de l'ex GEA – budget SPANC - visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part

☞ **DECLARE** que le compte de gestion dressé par le Trésorier Municipal, pour l'exercice 2016 de l'ex GEA – budget mobilités durables - visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part

☞ **DECLARE** que le compte de gestion dressé par le Trésorier Municipal, pour l'exercice 2016 de l'ex GEA – budget pépinières scientifiques - visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part

☞ **DECLARE** que le compte de gestion dressé par le Trésorier Municipal, pour l'exercice 2016 de l'ex GEA – budgets ZAC - visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part

☞ **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 de l'ex CCPN – budget principal - par le Trésorier municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part

☞ **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 de l'ex CCPN – budget assainissement - par le Trésorier municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part

☞ **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 de l'ex CCPN – budget SPANC - par le Trésorier municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part

☞ **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 de l'ex CCPN – budget économie - par le Trésorier municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part

☞ **DONNE** acte à Monsieur le Président (qui a quitté la salle du Conseil pendant le vote) de la présentation faite du Compte Administratif 2016 de l'ex GEA, **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser et **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau annexé à la présente délibération

☞ **DONNE** acte à Monsieur le Président (qui a quitté la salle du Conseil pendant le vote) de la présentation faite du Compte Administratif 2016 de l'ex CCPN, **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser et **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau annexé à la présente délibération

☞ **PROCEDE** à l'affectation du résultat de la Section de Fonctionnement des différents budgets d'EPN

☞ **FIXE** ainsi qu'il suit, le montant du reversement du contingent d'aide sociale à verser aux communes de l'ex CCPN au titre de l'année 2017, pour un total de **326 954,25 €** :

COMMUNES	Base : Montants versés en 2016	Montants 2017 (75 % de 2016)
LES AUTHIEUX	7 028 €	5 271 €
BOIS LE ROY	19 664 €	14 748 €
BRETAGNOLLES	4 025 €	3 019 €
CHAMPIGNY LA FUTELAYE	6 673 €	5 005 €
CHAVIGNY BAILLEUL	13 663 €	10 247 €
COUDRES	13 677 €	10 258 €
LA COUTURE BOUSSEY	53 126 €	39 845 €
CROTH	22 187 €	16 640 €
EPIEDS	9 287 €	6 965 €
LA FORET DU PARC	8 414 €	6 311 €
FOUCRAINVILLE	4 623 €	3 467 €
FRESNEY	10 719 €	8 039 €
GARENCIERES	8 251 €	6 188 €
GARENNES SUR EURE	39 830 €	29 873 €
GROSSOEUVRE	21 216 €	15 912 €
JUELLES	5 122 €	3 842 €
LE L'HABIT	13 410 €	10 058 €
LIGNEROLLES	11 320 €	8 490 €
MARCILLY SUR EURE	29 384 €	22 038 €
MOUSSEAUX NEUVILLE	- €	- €
PREY	21 031 €	15 773 €
QUESSIGNY	7 706 €	5 780 €
ST ANDRE DE L'EURE	97 142 €	72 857 €
ST GERMAIN DE FRESNEY	4 206 €	3 155 €

COMMUNES	Base : Montants versés en 2016	Montants 2017 (75 % de 2016)
ST LAURENT DES BOIS	- €	- €
SEREZ	4 235 €	3 176 €

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 780,63 € à la commune d'Angerville-la-Campagne pour la réalisation d'un club-house aux vestiaires du stade et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 843,93 € à la commune d'Angerville-la-Campagne pour la réfection du parking de la salle des fêtes et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 38 456,60 € à la commune d'Arnières-sur-Iton pour le réaménagement écologique des deux cimetières et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 138,50 € à la commune d'Arnières-sur-Iton pour la réhabilitation d'un logement communal et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 790,31 € à la commune d'Arnières-sur-Iton pour un pas de tir à 18m et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 074 € à la commune d'Arnières-sur-Iton pour l'acquisition et la pose de rideaux occultants et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 395,34 € à la commune d'Aviron pour la réalisation d'un théâtre de verdure et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 950,25 € à la commune de Fauville pour l'installation d'une alarme incendie à la salle des fêtes et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants

☞ **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 1 090,50 € à la commune de Gauciel pour l'aménagement de la mare communale et **AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 156,01 € à la commune de Gauville-la-Campagne pour l'acquisition et l'installation de deux défibrillateurs et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 178 € à la commune de Gauville-la-Campagne pour l'aménagement partiel de l'extension du cimetière et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants

- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 348,06 € à la commune de Gauville-la-Campagne pour l'acquisition et la pose d'une borne incendie et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 4 889 € à la commune de Gauville-la-Campagne pour la clôture du terrain communal et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 6 435 € à la commune de Gravigny pour l'aménagement du nouveau cimetière et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 4 005,24 € à la commune de Guichainville pour l'acquisition d'un four pour le restaurant scolaire et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 194 308,40 € à la commune de Guichainville pour la construction de locaux polyvalents et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 44 479,95 € à la commune de Guichainville pour la création d'une piste cyclable et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 081,91 € à la commune de Guichainville pour le remplacement d'une borne incendie et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 877 € à la commune de Guichainville pour la sécurisation de l'école et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 437,50 € à la commune de Huest pour la fourniture et la pose d'un battant de cloche et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 10 635 € à la commune de Huest pour la sécurisation et la réduction des déperditions énergétiques au groupe scolaire et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 402,37 € à la commune du Val-David pour les aménagements dans les bâtiments communaux et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 745,34 € à la commune des Baux-Sainte-Croix pour le remplacement du fourneau et à l'acquisition d'un défibrillateur pour la salle des fêtes et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants

- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 9 344,35 € à la commune des Ventes pour la réfection de la toiture du logement communal et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 429,25 € à la commune des Ventes pour l'aménagement de la salle de bain du presbytère et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 5 378 € à la commune de Normanville pour la création d'un columbarium et de puits de dispersion et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 783,94 € à la commune de Parville pour la rénovation intérieure de la mairie et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 716,64 € à la commune de Reuilly pour l'acquisition et la pose de deux bacs à sable pour l'école et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 4 318,25 € à la commune de Reuilly pour la restauration du tableau de la vision de St Simon et du retable latéral sud et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 986 € à la commune de Sacquenville pour la réfection des berges de la mare et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 801,52 € à la commune de Saint-Germain-des-Angles pour l'acquisition de matériel (tondeuse et souffleur) et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 33 634,22 € à la commune de Saint-Luc pour l'extension de la mairie et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention financière et tout document afférent à ce dossier, y compris les éventuels avenants.
- ☞ **ACCORDE** à Madame Marie-Anne HUARD-LEVERDOIS, le remboursement des frais qu'elle a avancés pour la réparation d'un véhicule entretenu par EPN, pour la somme totale de 95,90 €
- ☞ **APPROUVE** les termes de la convention de mise à disposition de locaux à passer avec les communes de l'ex CCPN qui accueillent les activités enfance et jeunesse dans leurs structures, **VALIDE** les modalités de remboursement des fluides, la mise à disposition des locaux étant gratuite, et **AUTORISE** Monsieur Le Président, ou son représentant, à signer tous documents relatifs à ce dossier.
- ☞ **APPROUVE** les termes de la convention de mise à disposition de personnels à passer avec les communes de l'ex CCPN qui mettent leur personnel à disposition d'EPN pour les animations enfance et jeunesse, **VALIDE** les modalités de remboursement des frais de personnels et **AUTORISE** Monsieur Le Président, ou son représentant, à signer tous documents relatifs à ce dossier.

☞ **ACCORDE** sa garantie à la SILOGE pour le remboursement de 50% d'un emprunt d'un montant de 1 390 993 € pour la renégociation du prêt souscrit par l'organisme auprès du Crédit Coopératif, pour la construction de 32 PLS – opération Les Coudrettes sur la commune de Gravigny ; cette délibération annule et remplace la délibération 14 du 8 février 2007

☞ **ACCORDE** sa garantie à la SECOMILE à hauteur de 28,07 % pour le remboursement d'un Prêt Haut de Bilan d'un montant total de 2 885 800,00 euros souscrit par l'organisme auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

☞ **ACCORDE** sa garantie à hauteur de 50,00% pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 312 500 euros souscrit par la SECOMILE auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la réhabilitation de 25 logements PLA, 5 rue Pierre Mendès France à Evreux

☞ **DECIDE** l'octroi de subventions pour le financement des opérations d'offre nouvelle ou de réhabilitation des organismes d'habitation à loyer modéré, **FIXE** les taux et le montant des aides ainsi qu'il suit :

- une subvention de 4 000 € au logement pour l'accession sociale à la propriété plafonnée à 40 000 € annuels ;
- une subvention à la réhabilitation-amélioration de 10 % maximum du prix de revient, hors honoraires.

DECIDE l'octroi de garanties d'emprunts pour le financement des opérations d'offre nouvelle, sauf en cas d'avis contraire de la commune concernée, ou de réhabilitation des organismes d'habitation à loyer modéré, **FIXE** les taux de base des garanties ainsi qu'il suit :

Opérations de réhabilitation :

- Communes hors Evreux : 30 %
- Commune d'Evreux : 20 %

Opérations de création d'offre nouvelle de logements (construction, acquisition-amélioration et accession sociale) :

- Communes hors Evreux : 40 %, sauf en cas d'avis contraire de la commune concernée
- Commune d'Evreux : 0 % (sauf projet spécifique)

et DECIDE que ces règles de bases pourront faire l'objet d'aménagements ponctuels pour des projets spécifiques, soumis à l'approbation du Conseil.

☞ **DECIDE** le renouvellement, pour six mois, de la mission d'information animée par SOLIHA Normandie Seine sur la commune de Saint-André-de-l'Eure, dans le cadre des aides à l'habitat privé

☞ **AUTORISE** Monsieur Le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat à passer avec l'Association des Jeunes de la Madeleine, en matière d'emploi et de formation professionnelle

☞ **DECIDE (moins une abstention)** d'attribuer une subvention de 130 000 € à WIMOOV pour les différentes actions « mobilité » à mener sur le territoire, subvention reversée par des conventions de sous-traitance avec les opérateurs mobilité, **AUTORISE** le président ou son représentant à signer le cahier des charges, à **SIGNER** la convention afférente avec WIMOOV et les avenants éventuels et à **PROCEDER** au versement échelonné des sommes afférentes selon les termes de la convention avec WIMOOV.

☞ **DECIDE** d'attribuer à l'ABRI une subvention de 15 000 € au titre du fonctionnement de la Ressourcerie-recyclerie, **AUTORISE** le Président à **SIGNER** la convention afférente avec l'opérateur et les avenants éventuels et à **PROCEDER** au versement échelonné des sommes afférentes selon les termes de la convention avec l'opérateur.

☞ **DECIDE** l'occupation des locaux de la PEPITE par les associations CURSUS et CICERONE à titre gracieux et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la Convention d'occupation précaire et tout document à intervenir avec les associations CURSUS et CICERONE.

☞ **DECIDE** au titre du financement Politique de la ville le versement des subventions figurant sur le tableau annexé, pour un montant total proposé de 43 300 € et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les contrats, conventions correspondants et avenants éventuels.

☞ **DECIDE** au titre du financement de la politique de Cohésion sociale et Territoriale, le versement des subventions figurant sur le tableau annexé, pour un montant total proposé de 13 500 € et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les contrats, conventions correspondants et avenants éventuels

☞ **OCTROIE** une subvention de 14 110 € à la Ville d'Evreux pour l'organisation du Village du Sport et de la Culture, et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les contrats, conventions correspondants et avenants éventuels.

☞ **APPROUVE** les termes de la convention de partenariat à passer avec l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir du Tour de France pour la mise en œuvre de l'exposition « Nicolas Fourneau, un maître charpentier normand du XVIII^e siècle » au Musée d'Evreux et **AUTORISE** M. le Président ou son représentant à signer ladite convention.

☞ **APPROUVE** les termes de la convention à passer avec la Ville de Rouen, pour la mise en œuvre de l'exposition « Une Renaissance en Normandie. Le cardinal Georges d'Amboise, bibliophile et mécène » au Musée d'Evreux et **AUTORISE** M. le Président ou son représentant à signer ladite convention.

☞ **AUTORISE** la mise en vente à la librairie du Musée d'Evreux de 480 (quatre cent quatre-vingt) exemplaires du catalogue de l'exposition « Une Renaissance en Normandie. Le cardinal Georges d'Amboise, bibliophile et mécène », dont 200 (deux cents) exemplaires seront destinés aux dons et échanges, et 20 (vingt) exemplaires seront réservés pour la Bibliothèque nationale de France.

☞ **DÉCIDE** à l'occasion de l'exposition du Musée d'Evreux « Une Renaissance en Normandie. Le cardinal Georges d'Amboise, bibliophile et mécène », la production de 1000 (mille) cartes postales dont 800 (huit cents) exemplaires seront mis en vente et 200 (deux cents) réservés aux dons et échanges, et **FIXE** à 1 € (un euro) le prix unitaire de vente à la boutique de 800 (huit cents) exemplaires.

☞ **AUTORISE** la vente de 3 ouvrages « *Évreux au temps des romains* », « *Évreux au temps des chevaliers* » et « *Évreux au temps des américains* » au prix de 4,90 € l'unité, par le Musée d'Art, Histoire et Archéologie d'Évreux et **AUTORISE** Monsieur le Président Portes de Normandie à signer la convention de dépôt-vente entre le Musée d'Art, Histoire et Archéologie d'Évreux et les Archives municipales Ville d'Évreux.

☞ **AUTORISE** le déstockage d'ouvrages et de produits divers de la réserve boutique du Musée d'Evreux pour une mise en vente aux tarifs définis sur la nouvelle grille tarifaire proposée.

Produit	Prix boutique 2017	Nombre d'exemplaires à déclasser	Prix braderie proposés
Plan Chouard	9,80 €	150	3,00 €
Lithographie Flandrin	42,40 €	100	8,00 €
Lithographie Gombert	15,90 €	75	5,00 €
Livret Grands Dieux !	3,00 €	200	1,50 €
Livret Pierre Pallut	3,00 €	100	1,50 €
Catalogue « Dessins d'Eure et d'ailleurs »	21,20 €	50	5,50 €
Catalogue « Gérard Garouste »	46,80 €	20	15,00 €
Catalogue « Pierre Pallut - Un parcours des années 90, peintures sur toile et sur papier »	15,00 €	50	5,00 €
Catalogue « Jean-Pierre Pincemin - Gravures 1971-1997 »	38,80 €	10	15,00 €

- ☞ **AUTORISE** le transfert d'un exemplaire de l'objet d'artiste Franck Dubois – Clé USB sérigraphiée, du stock destiné à la vente au stock affecté aux échanges et dons.
- ☞ **AUTORISE** le transfert de 50 catalogues « Jean Degottex » du stock destiné à la vente au stock affecté aux échanges et dons.
- ☞ **AUTORISE** la fabrication de trois cents boîtes de savon pour la boutique du Musée d'Evreux et **FIXE** à 5 € (cinq euros) le prix unitaire de la boîte.
- ☞ **DECIDE** la mise en place d'une billetterie à l'occasion du concert « A l'écoute de l'Italie » donné par l'ensemble musical Ludus Modalis et **FIXE** le prix d'entrée à 10 euros plein tarif et à 5 euros tarif réduit.
- ☞ **APPROUVE** les termes du Protocole d'accord transactionnel mettant fin au litige opposant Evreux Portes de Normandie aux sociétés OTV, PINTO et ARTELIA, dans le cadre de l'exécution du marché de travaux de construction du bâtiment et du process de l'usine de production d'eau potable de Chenappeville, signé le 30 octobre 2007 et **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ce Protocole d'accord transactionnel.
- ☞ **COMPLETE**, à l'occasion de la mise en œuvre de l'outil numérique WEBADO, l'article 5 du règlement de distribution d'eau potable par les termes suivants :
- Article 5.1: Responsabilité de la collectivité vis-à-vis de la mise en ligne de données**
Les abonnés peuvent bénéficier d'un accès personnalisé aux informations qui les concernent par le biais d'un service en ligne dénommé WEBABO. A travers cet outil numérique, un certain nombre de données individuelles sont accessibles par les abonnés qui se sont préalablement inscrits à ce service en ligne. Evreux Portes de Normandie décline toute responsabilité en cas de piratage de ce service.
- ☞ **APPROUVE** les termes de la convention de prestation d'entretien des ouvrages de défense incendie des communes à passer avec toutes les communes qui le souhaitent et **AUTORISE** Monsieur le Président à **SIGNER** les éventuelles conventions à venir pour l'entretien des appareils publics de lutte contre l'incendie situés sur le domaine public
- ☞ **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à **SIGNER** la convention de partenariat à passer avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute Normandie pour la poursuite des études pour la restauration du réseau de mares d'Evreux portes de Normandie et **AUTORISE** le versement des fonds au Conservatoire des Espaces Naturels de Haute Normandie pour la participation d'EPN à ce programme tel que défini au plan de financement de ladite convention.
- ☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat à passer avec le Conseil départemental relatif à la contribution financière de l'EPN et aux conditions de la mise en œuvre du FSH – volet Eau – et **DECIDE** de participer financièrement au volet eau du FSH à hauteur de 28 000 € pour l'année 2017
- ☞ **DECIDE** de participer à hauteur de 20%, soit 1 560 €, à la relève des compteurs d'eau de la commune de Prey
- ☞ **DECIDE** la gratuité de la mise à disposition de bennes de collecte de déchets aux mairies d'EPN et **ADOpte** l'actualisation ci-après des tarifs de collecte des déchets pour 2017 consécutivement à la fixation de ses tarifs par le SETOM

Prestation	Unité	Tarifs 2016 TTC GEA	Tarifs 2017 TTC EPN
Collecte	Forfait par benne	150 €	152, 25 €
Traitement Déchets végétaux	Tonne	66 €	69 €
Traitement Encombrants	Tonne	176 €	128 €
Traitement Ordures résiduelles	Tonne	113 €	96 €

☞ **ADOPTE** le règlement des déchèteries communautaires

☞ **OCTROIE** une subvention de 5 000 € à l'association Nov@log pour l'année 2017 et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les contrats, conventions et avenants éventuels à intervenir dans ce cadre.

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les contrats, conventions et avenants éventuels à intervenir dans le cadre du partenariat pluriannuel - années 2015/2017 entre EPN et la Chambre d'agriculture de l'Eure et **OCTROIE** une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € à la Chambre d'agriculture de l'Eure

☞ **APPROUVE** la grille de critères d'attribution des conventions d'occupation précaire pour le foncier agricole, propriété d'EPN, en l'attente d'urbanisation telle que ci-après et **FIXE** la valeur locative à 150 €/ha/an ; cette grille s'appuiera prioritairement sur deux niveaux de critères :

1. **Le statut et les projets du potentiel bénéficiaire de la convention d'occupation précaire :**

- ***L'antériorité sur la parcelle :***

- Priorité à l'exploitant en place avant l'acquisition par EPN, s'il en fait la demande.

- ***Le statut de jeune installé (-10 ans) ou futur installé agricole :***

- Priorité aux jeunes agriculteurs dans leurs projets d'installation ou de développement.

- ***L'inscription de l'activité du demandeur dans un projet spécifique :***

- Priorité aux professionnels agricoles engagés, ou ayant des projets, en lien avec la commercialisation en vente-directe et circuits-courts ou la politique de développement du territoire (développement de l'hébergement touristique, proposition d'une offre locale de produits fermiers...)

2. **Des éléments complémentaires d'analyse :**

- ***Le dimensionnement de l'exploitation :***

- Priorité aux structures d'exploitations petites et moyennes (surfaces totales < ou = à environ 100 ha) et celles fragilisées, par leur taille et pour lesquelles les politiques de développement local peuvent avoir un impact en matière d'emprises foncières

- ***La proximité du corps de ferme***

☞ **DECIDE (moins deux voix contre et 13 abstentions)** l'octroi d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € à l'Association Sportive Automobile Club Andrésien pour l'édition 2017 du rallye « Plaines et Vallées » et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention bipartite correspondante et tout avenant éventuel à intervenir dans ce cadre.

☞ **APPROUVE** le compte administratif 2016 de l'Office de tourisme et de commerce d'Evreux Portes de Normandie et **PREND ACTE** du rapport d'activité 2016 de l'Office de tourisme et de commerce d'Evreux Portes de Normandie

☞ **DECIDE** le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 100 € au BDE des ESCCI, pour l'organisation de la journée d'intégration 2017 et **AUTORISE** le Président de l'Agglomération ou son représentant à signer les conventions afférentes à l'octroi d'une subvention au BDE des ESCCI, ainsi que tout avenant et document liés à la dite subvention.

☞ **ACCEPTÉ** la reprise par Evreux Portes de Normandie, à l'issue de leur réalisation, des différents équipements du lotissement ACANTHE de HUEST relevant de ses compétences et **AUTORISE** M. le Président ou son représentant à signer la convention tripartite à intervenir entre Evreux Portes de Normandie, la commune de Huest et la Société ACANTHE ainsi que tout document s'y rapportant et avenant éventuel à intervenir.

☞ **PREND ACTE** de la tenue en son sein du débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la commune de la Couture-Boussey, conformément à l'article L.153-12 du Code de l'Urbanisme

☞ **DECIDE** d'engager la procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Huest, **PRECISE** que le projet de modification simplifiée sera mis à disposition du public avant approbation, selon les modalités suivantes :

- affichage d'un avis en mairie et à EPN précisant l'objet de la modification simplifiée, le lieu et les heures où le public pourra consulter le dossier et formuler des observations (Mairie de Huest et siège d'EPN), au moins 8 jours avant le début de la mise à disposition et pendant toute la durée de cette dernière,
- Publication de cet avis en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département, au moins 8 jours avant le début de la mise à disposition,
- le projet de modification, l'exposé de ses motifs, ainsi que le registre permettant au public de formuler ses observations, seront mis à sa disposition en mairie de Huest et au siège d'EPN,

☞ **ACCEPTE** d'assurer l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme pour les communes ayant indiqué leur volonté d'adhérer à Evreux Portes de Normandie au 1^{er} janvier 2018 et possédant un document d'urbanisme ou une carte communale, à titre gracieux et dans les conditions fixées par convention, à partir du 15 septembre 2017, **APPROUVE** les termes de la convention de prestation de service à passer avec ces communes, fixant les modalités organisationnelles, administratives, juridiques, techniques et financières de l'instruction par le service commun Application du Droit des Sols (ADS) des autorisations et actes d'urbanisme délivrés par le Maire au nom de la Commune et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer l'ensemble des conventions ci-dessus mentionnées et tout acte s'y rapportant, y compris les éventuels avenants

☞ **CONSTATE** la désaffectation du parking cadastré section AV n°283p pour une superficie de 1356m² sise rue Colbert à Evreux et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document à intervenir dans le cadre de cette opération

☞ **PRONONCE** le déclassement de la parcelle cadastrée en section AV n°283p pour environ 1356m² sise rue Colbert à Evreux ; **DÉCIDE** la cession de la parcelle cadastrée en section AV n°283p pour environ 1356m² sise rue Colbert à Evreux pour un montant de 90 000€ HT au profit de la Ville d'Evreux ; **DIT** que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document à intervenir dans le cadre de cette opération.

☞ **AUTORISE** une modification de l'état descriptif volumétrique de l'assise des parcelles cadastrées en section AD n°503 et 1124, **DECIDE** la cession des parcelles cadastrées en section AD n°503 et n°1124 à l'euro symbolique au profit de la SCI CBRC représentée par Monsieur COMITI et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document à intervenir dans le cadre de cette opération.

☞ **DECIDE d'ACQUERIR** les parcelles XK72 et XK74 sur la commune d'EVREUX (ex Bâtiment AB2 Boulevard Gambetta), au prix de 3473,75euros TTC, les frais notariés étant à la charge d'EPN, et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte à intervenir dans le cadre de cette acquisition.

☞ **SAISIT** Monsieur le Préfet de Région d'une demande anticipée de prescription d'un diagnostic archéologique préventif pour les terrains de la zone du Long Buisson 3, **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention ou tous les documents à intervenir dans le cadre du diagnostic archéologique préventif à mener sur l'ensemble des terrains susmentionnés.

<u>Surface projetée :</u>	<u>593.610 m²</u>
Parcelles AZ 84p, 31p, 85 à 86p :	32.354 m ²
Parcelles ZA 6 à 8 :	29.750 m ²
Parcelles ZB 1, 2, 4 et 5 :	372.910 m ²
Parcelles AD 5, 6, 8,9,10p, 19, 20 :	158.596 m ²

☞ **VALIDE** le plan de financement prévisionnel ci-après du Parc d'activités du BioNormandie Parc à Miserey, **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SOLLICITER** toutes subventions afférentes à l'opération de parc d'activités du BioNormandie Parc et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention correspondante, ainsi que ses éventuels avenants.

Financeurs	Participations prévisionnelles (en HT)	Répartition
Région Normandie	131 917 €	12,4%
Fonds propres EPN	935 963 €	87,6 %
TOTAL	1 067 880 €	100%

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention à intervenir avec la Direction Interdépartementale des routes Nord-Ouest pour la prise en charge du redimensionnement des ouvrages d'assainissement de la RN 13 impactés par les rejets du BioNormandie Parc de Miserey et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** toute convention de servitudes à intervenir avec la Direction Interdépartementale des routes Nord-Ouest en lien avec ce redimensionnement.

☞ **APPROUVE** l'extension de la convention EPN/SAFER portant sur l'outil Vigifoncier à l'ensemble des communes d'Evreux Portes de Normandie et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** l'avenant à intervenir avec la SAFER de Normandie.

☞ **APPROUVE** l'adhésion d'Evreux Portes de Normandie à l'Association pour la Gestion Indépendante des Réseaux de transport public et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** l'ensemble des documents se rapportant à cette adhésion.

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention à intervenir avec Seine Normandie Agglomération en vue d'assurer le règlement du transport pour les élèves d'EPN transportés par SNA, et tout avenant complémentaire à intervenir le cas échéant (sont concernés les élèves de Boncourt et Bretagnolles).

☞ **AUTORISE**, dans le cadre de la gestion des transports scolaires, Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** l'avenant à intervenir avec le Département de l'Eure à la convention du 19 décembre 2016 pour l'intégration des services relevant de l'ex-Communauté de Communes de la Porte Normande.

☞ **OCTROIE** à l'ALM Evreux Basket, une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € au titre de l'année 2017

CONTRAT DE VILLE - NOUVEAUX PROJETS

(1) Montants Etat sous réserve validation consultation écrite du comité de programmation

N°	Porteur	Territoire	Intitulé et descriptif de l'action	Part		coût total du projet
				EPN	ETAT (1)	
PILIER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / EMPLOI : EMPLOI INSERTION						
1	AGENCE POUR L'EDUCATION PAR LE SPORT (APELS)	Nétreville	<p>Déclic sportif : Mise en œuvre d'une action d'insertion professionnelle dans le cadre d'un partenariat avec le Crédit Agricole Normandie-Seine et en lien avec les clubs sportifs (ENBB, ESJM) du quartier de Nétreville. L'action vise à permettre à 6 jeunes de la ville d'Evreux issus des clubs sportifs, peu, voire pas diplômés, de s'inscrire dans un parcours professionnel dynamique en s'inscrivant dans une formation professionnelle dans les métiers bancaires.</p> <p>A l'issue des stages et modules de préparation à l'emploi (5 semaines), les jeunes sont évalués et intégrés au sein de l'entreprise bancaire pour être formés en contrat de professionnalisation aux métiers de la banque, pour une durée de 1 an. Tout au long de leur parcours, ils sont suivis par leur tuteur associatif, leur parrain en entreprise et le coordinateur APELS.</p>	7500 €	7500 €	36 000 €
2	ABRI	Inter sites QPV	<p>Déménagement Social : L'action consiste à proposer un déménagement social aux personnes en difficultés sociales en fonction de leurs capacités et de leurs ressources. Il s'agit principalement de personnes seules, de familles monoparentales vivant dans les quartiers prioritaires.</p> <p>De plus, cette action vise à lever les freins à l'accès à l'emploi, par le recrutement de personnes en contrats aidés (résidant dans les quartiers prioritaires) pour permettre la reprise progressive de l'emploi.</p>	2000 €	5000 €	145 409 €

N°	Porteur	Territoire	Intitulé et descriptif de l'action	Part		coût total du projet
				EPN	ETAT	
PILIER COHESION SOCIALE : LIEN SOCIAL, CITOYENNETE						
3	EDUCATION ET FORMATION	Inter sites QPV	<p>Plateforme de coordination linguistique (apprentissage de la langue française) :</p> <p>Mise en œuvre d'une démarche de création d'une plateforme de coordination de l'offre linguistique couvrant les QPV d'Evreux Portes de Normandie s'articulant autour de deux axes d'intervention :</p> <p>-Axe 1 : Optimiser l'orientation des publics vers les actions qui répondront au mieux à leurs besoins :</p> <p>-accueil, information et l'orientation des publics rencontrant des difficultés en français</p> <p>-évaluation linguistique, recensement des besoins des publics, construction et suivi des parcours d'apprentissage</p> <p>Axe 2 : Proposer un espace de structuration et de coordination des dispositifs et des actions, porté par les acteurs et opérateurs de la formation linguistique et d'apprentissage du français :</p> <p>-un espace de coopération entre les différents opérateurs de formation linguistique pour articuler l'offre et la demande</p> <p>-un espace ressource pour les acteurs associatifs pour consolider leurs actions et enrichir leurs compétences professionnelles</p> <p>-un espace de co-construction de nouvelles propositions pour favoriser la réactivité face aux besoins des publics</p>	7500 €	7500 €	86 600 €

N°	Porteur	Territoire	Intitulé et descriptif de l'action	Part		coût total du projet
				EPN	ETAT	
PILIER COHESION SOCIALE : LIEN SOCIAL, CITOYENNETE						
4	AMICALE LAIQUE EVREUX EST (ALEE)	Nétreville/Clos au Duc	<p><u>Lieu Ressource Habitants :</u></p> <p>Mise en place et développement du projet animation collective familles s'articulant autour des fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -lieu d'accueil, d'information et d'orientation favorisant l'écoute et le recueil de l'expression des habitants autour de sujets de vie quotidienne (éducation, accès aux droits, emploi, loisirs...) -Coordination et structuration de permanences d'accès aux droits : écrivain public, permanences juridiques du CIDFF et la Mission Locale, UTAS -Ateliers informatiques et usages numérique : MED, Conceptic-Eure 	1 000 €	1 000 €	10 500 €
5	AMICALE LAIQUE EVREUX EST (ALEE)	Nétreville/Clos au Duc	<p><u>Sorties Familles :</u></p> <p>Mise en place de sorties familiales sur la période estivale liés à l'accompagnement social mené à l'année et dans le cadre d'une programmation partagée et co-construite avec les habitants et acteurs du territoire : 6 sorties programmées sur la période estivale.</p>	2 000 €	2 000 €	22 700 €
6	AMICALE LAIQUE EVREUX EST (ALEE)	Nétreville/Clos au Duc	<p><u>Animation de la vie Locale :</u></p> <p>Coordination et co-construction d'actions d'animation de territoire avec des groupes d'habitants et les associations du quartier visant renforcer la cohésion social et l'identité du territoire : Soirées concerts de l'Eté, journée d'animation autour de Toile des quartiers, Journée d'animation et de présentation du Centre Social en Septembre, opération Petit déjeuner, Animations de Noel.</p>	4 300 €	3 300 €	11 900 €

N°	Porteur	Territoire	Intitulé et descriptif de l'action	Part		coût total du projet
				EPN	ETAT	
PILIER COHESION SOCIALE : EDUCATION						
7	AMICALE LAIQUE EVREUX EST (ALEE)	Nétreville/Clos au Duc	<p>Accueil Jeunes/Animation jeunesse : Mise en place du projet local d'animation jeunesse à travers les deux structures d'accueil jeunes du territoire (l'Etoile sur le clos au Duc et la Grange des Violettes sur Nétreville) et s'articulant autour des axes d'interventions suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -accueil des jeunes au quotidien et sur les vacances scolaires -découvertes de pratiques culturelles et sportives -accompagnement de projets de jeunes -actions d'information jeunesse (santé, orientation, citoyenneté...) 	15 000 €	15 000 €	165 400 €
8	AMICALE LAIQUE EVREUX EST (ALEE)	Nétreville/Clos au Duc	<p>Séjours Jeunes : Mise en œuvre d'une offre de séjours en direction des 11-17 ans sur l'été:</p> <ul style="list-style-type: none"> -1 séjour 14-17 ans de 10 jours en Espagne dans le cadre d'un projet à l'année : -1 séjour à la mer 11-17 ans (5 jours) sur la côte Normande : 16 places -2 mini séjours de deux jours 11-17 ans : 16 places par mini-séjour -2 mini séjours de deux jours 10-12 ans en lien ALSH municipal : 10 places 	1 500 €	1 500 €	19 400 €
9	AMICALE LAIQUE EVREUX EST (ALEE)	Nétreville/Clos au Duc	<p>Accompagnement à la scolarité collège et primaire : Action de soutien à la scolarité menée dans le cadre du PST Nétreville/Clos au Duc en lien avec les écoles du quartier et le collège Jean Jaurès :</p> <ul style="list-style-type: none"> -2 groupes primaires / 2 groupe collèges sur Clos au Duc : 48 jeunes -2 groupes primaires sur Nétreville : 24 jeunes 	1 000 €	2000 €	25 950 €
10	AMICALE LAIQUE EVREUX EST (ALEE)	Nétreville/Clos au Duc	<p>Soutien à la parentalité : Mise en place d'actions de soutien à la parentalité à partir de l'expression des attentes et besoins des parents, en traitant les problématiques sociales et éducatives auxquels les habitants sont confrontés:</p> <ul style="list-style-type: none"> - café des parents, groupe de paroles - ateliers parents-enfants 	1 500 €	1 500 €	23 300 €
	TOTAL			43 300 €	46 300 €	547 159 €

COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE – NOUVEAUX PROJETS

N°	PORTEUR	Territoire	Intitulé et descriptif de l'action	Part EPN	Coût total du projet
1	Centre social AL2E	Nétreville / clos au Duc	Participation à la fonction de pilotage du centre social	4 000€	€
2	PST Cap Nord Est	Cap Nord Est	Accueil des habitants Accueillir, être à l'écoute, informer, orienter les habitants et les familles et les accompagner dans leurs démarches de la vie quotidienne : accès aux droits, éducation, parentalité...	2 500€	17 125€
3	Association Boost'Eure	Evreux et alentours	Ateliers culture urbaine Mise en place d'ateliers pendant la période estivale avec un évènement fédérateur en fin d'année	7 000€	9 240€
TOTAL PROJETS				13 500 €	